

Information Presse

03 novembre 2015

Déclaration du Conseil de Surveillance sur les irrégularités sur les niveaux de CO₂

Le Conseil de Surveillance est extrêmement concerné par la découverte d'irrégularités lors de la détermination des niveaux de CO₂ pour l'homologation des véhicules du Groupe Volkswagen.

Ces irrégularités ont été mises en lumière durant le processus de clarification qui, comme annoncé, se poursuit pleinement et sans relâche. Le Conseil de Surveillance et le Comité Spécial mis en place dans l'objectif de clarifier les éléments se rencontreront dans un futur très proche afin de discuter en profondeur des mesures et des conséquences. Le Conseil de Surveillance continuera à s'assurer de la rapidité et de la minutie de la clarification.

A cet égard, les dernières découvertes doivent être une motivation pour le Conseil de Surveillance et pour le Conseil d'Administration de mettre tout en oeuvre pour résoudre les irrégularités et rétablir la confiance.